



Ville de Lisle-sur-Tarn

Département du Tarn

Commune de LISLE-SUR-TARN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
PLACE PAUL SAISSAC**

N°2026_107

Le Maire de Lisle-sur-Tarn

VU les articles du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande en date du 31 juillet 2026 faite par l'association la Clacyclo en vue d'accueillir une association de cyclistes le 24 septembre 2026,

CONSIDERANT que rien ne s'oppose à accorder une autorisation ponctuelle d'occupation du domaine public dans le cadre de cette manifestation,

ARRETE

Article 1 : Tous les participants de la Clacyclo sont autorisés à occuper le domaine public au droit des arcades du 21 place Paul Saissac ainsi que la place centrale le 24 septembre 2026 de 11 heures à 16 heures.

L'association la Clacyclo veillera à laisser libre l'accès à la mairie.

Article 2 : La présente autorisation est accordée à charge pour le demandeur de rendre les lieux et espaces occupés en bon état de propreté et de prendre toutes mesures et toutes garanties pour la sécurité des participants et des usagers du domaine public.

Article 3 : Toutes les dispositions et mesures de sécurité devront être prises par les organisateurs pour la période énoncée.

Un libre passage sera laissé aux véhicules de secours et d'incendie, ainsi qu'aux riverains.

Article 4 : La Gendarmerie et la Police Municipale seront chargées chacune en ce qui la concerne de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Maire
Adjoint délégué,

Jean-Yves GOURIOU

Fait à Lisle-sur-Tarn, le 11 SEP. 2026

Le Maire,
Maryline LHERM



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été publié le (voir visa). La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de cette notification ou de sa publication. Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.